

**A Bruxelles Saint-Louis - 180 crédits - 3 années - Horaire de jour - En français**

Mémoire/Travail de fin d'études : **NON** - Stage : **NON**

Activités en anglais: **OUI** - Activités en d'autres langues : **OUI**

Activités sur d'autres sites : **OUI**

Domaine d'études principal : **Information et communication**

Organisé par: **Faculté des sciences économiques, sociales, politiques et de la communication Saint-Louis (ESPO-SaintLouis)**

Sigle du programme: **COTB1BA** - Cadre francophone de certification (CFC): 6

## Table des matières

Introduction .....	2
Profil enseignement .....	4
Compétences et acquis au terme de la formation .....	4
Structure du programme .....	4
Programme .....	4
Programme détaillé par matière .....	4
Prérequis entre cours .....	9
Cours et acquis d'apprentissage du programme .....	11
Programme détaillé par bloc annuel .....	11
COTB1BA - 1er bloc annuel .....	11
COTB1BA - 2e bloc annuel .....	13
COTB1BA - 3e bloc annuel .....	15
Informations diverses .....	19
Conditions d'accès .....	19

## COTB1BA - Introduction

### INTRODUCTION

---

#### Introduction

Réaliser un bachelier en information et communication dans un **programme trilingue français-anglais-néerlandais** constitue un atout dans une société toujours plus ouverte sur le monde. Ce programme trilingue est unique dans le paysage universitaire de Belgique francophone. Il est proposé sur le site **Saint-Louis - Bruxelles**.

Vous témoignez d'un intérêt particulier pour le monde qui vous entoure, la manière dont les informations, les médias, les technologies numériques et les relations sociales dans notre société évoluent ? Le bachelier en information et communication sur le site Saint-Louis - Bruxelles vous propose une formation universitaire de premier cycle qui vous prépare de façon optimale à la poursuite d'un master



## COTB1BA - Profil enseignement

### COMPÉTENCES ET ACQUIS AU TERME DE LA FORMATION

---

### STRUCTURE DU PROGRAMME

---

Le programme de bachelier trilingue français-anglais-néerlandais en information et communication est un programme de 1er cycle (bachelier dit de « transition »), qui comporte 180 crédits, et fait l'objet d'une découpe en trois blocs annuels de 60#crédits. Il prépare à plusieurs formations universitaires de 2e cycle (programmes de master) dans le domaine de l'information et de la communication.

La formation de bachelier affiche une forte composante d'interdisciplinarité, spécialement dans le premier bloc qui, sur le site de Saint-Louis Bruxelles, est commun aux étudiant-es en information et communication, sciences politiques, et sociologie et anthropologie (le programme de bloc 1 inclut notamment deux unités d'enseignement de chaque discipline). Ce premier bloc commun facilite les réorientations en début de cursus : un-e étudiant-e peut modifier son orientation au bloc 2 vers une des deux autres filières sans avoir d'unités d'enseignement#à rattraper.

La spécialisation en information et communication se fait de plus en plus forte à mesure que l'on progresse dans le programme de bachelier, grâce à des unités d'enseignement de la discipline de plus en plus nombreuses et spécialisées. Par ailleurs, une formation méthodologique (travail universitaire, recherche documentaire et démarche scientifique) est proposée tout au long du bachelier.

## COTB1BA Programme

---

				Bloc annuel		
				1	2	3
○ BPOLS1320	Media en politiek 🇺🇵	Dave Sinardet	NL [q2] [30h] [5 Crédits] 🌐			x
○ BMHFR1232	Français : pratique de la communication orale et écrite	Manon Delcour Olivier Hambursin Samuel Janssen	FR [q1] [0h+45h] [5 Crédits] 🌐		x	

✂ L'étudiant-e peut inscrire à son programme de bloc 3 les UE "Socio-histoire des médias" et/ou "Espace public, connaissance et médias" ou les remplacer en tout ou pour partie, par des UE optionnelles (à crédits constants).

✂ BCOMU1212	Socio-histoire des médias 🇺🇵	Geoffroy Patriarche	FR [q2] [30h] [5 Crédits] 🌐			x
✂ BCOMU1317	Espace public, connaissance et médias 🇺🇵	Marie Dufrasne	FR [q2] [30h] [5 Crédits] 🌐			x

### ○ Droit

○ BESPO1176	Droit	Thibaut Slingeneyer de Goeswin (supplée Diane Bernard)	FR [q1] [45h+15h] [5 Crédits] 🌐	x		
○ BDRNL1270	Mediarecht 🇺🇵	Sari Depreuw	NL [q2] [30h] [5 Crédits] 🌐		x	

### ○ Économie et gestion

○ BESPO1173A	Economie I	Tom Truyts	NL [q1] [45h+15h] [5 Crédits] 🌐		x	
○ BPOLS1127	Economics II	Hélène Latzer	FR [q2] [30h+15h] [5 Crédits] 🌐		x	

### ○ Autres sciences humaines et sociales

○ BESPO1161	Sociologie	Thierry Kochuyt (supplée Benedikte Zitouni) Benedikte Zitouni	NL [q1] [30h] [5 Crédits] 🌐	x		
○ BESPO1165	Political Science	Emmanuel Klimis	EN [q1] [30h] [5 Crédits] 🌐	x		
○ BPOLS1112						



				Bloc annuel		
				1	2	3
⌘ BSOCA1210	Sociologie de la culture 🇫🇷	Jean-Pierre Delchambre	03 [q1] [30h] [5 Crédits] 🌐			x



## PRÉREQUIS ENTRE COURS

---

Le **tableau** ci-dessous reprend les activités (unités d'enseignement - UE) pour lesquelles existent un ou des prérequis au sein du

- BNEER1382** "Néerlandais III" a comme prérequis BNEER1282
- BNEER1282 - Néerlandais II
- BPOLS1233** "Méthodes quantitatives II: Statistique" a comme prérequis BPOLS1231
- BPOLS1231 - Démarche et méthodes en sciences sociales
- BPOLS1252** "Questions spéciales d'anthropologie" a comme prérequis BESPO1161 OU BPOLS1111
- BESPO1161 - Sociologie
  - BPOLS1111 - Anthropologie
- BPOLS1320** "Media en politiek" a comme prérequis BESPO1165 OU BPOLS1110
- BESPO1165 - Political Science
  - BPOLS1110 - Information et communication
- BPOLS1321** "Society and Environment" a comme prérequis BESPO1161 OU BESPO1165
- BESPO1161 - Sociologie
  - BESPO1165 - Political Science
- BPOLS1330** "Méthodes quantitatives I: Production des données" a comme prérequis BPOLS1231
- BPOLS1231 - Démarche et méthodes en sciences sociales
- BPOLS1331** "Méthodes quantitatives III: Analyse des données" a comme prérequis BPOLS1233 ET BPOLS1330
- BPOLS1233 - Méthodes quantitatives II: Statistique
  - BPOLS1330 - Méthodes quantitatives I: Production des données
- BPOLS1352** "Ateliers" a comme prérequis BPOLS1231 ET BPOLS1330 ET BSOCA1330
- BPOLS1231 - Démarche et méthodes en sciences sociales
  - BPOLS1330 - Méthodes quantitatives I: Production des données
  - BSOCA1330 - Méthodes de terrain: Observation et entretiens
- BSOCA1210** "Sociologie de la culture" a comme prérequis BESPO1161
- BESPO1161 - Sociologie
- BSOCA1211** "Analyse des théories sociologiques" a comme prérequis BESPO1161
- BESPO1161 - Sociologie
- BSOCA1310** "Sociologie de l'action collective" a comme prérequis BESPO1161
- BESPO1161 - Sociologie
- BSOCA1312** "Socio-anthropologie du symbolique" a comme prérequis BESPO1161
- BESPO1161 - Sociologie
- BSOCA1313** "Sociologie historique de l'intégration européenne" a comme prérequis BESPO1161
- BESPO1161 - Sociologie
- BSOCA1314** "Milieu en samenleving" a comme prérequis BESPO1165 OU BESPO1161
- BESPO1165 - Political Science
  - BESPO1161 - Sociologie
- BSOCA1315** "Analyses et théories du pouvoir" a comme prérequis BESPO1161 OU BESPO1165 OU BPOLS1110
- BESPO1161 - Sociologie
  - BESPO1165 - Political Science
  - BPOLS1110 - Information et communication
- BSOCA1330** "Méthodes de terrain: Observation et entretiens"

**BSPOL1316** "Système politique européen" a comme prérequis BESPO1165

- BESPO1165 - [Political Science](#)

**BSPOL1322** "Analyse de l'action publique" a comme prérequis BESPO1165 OU BESPO1161

- BESPO1165 - [Political Science](#)
- BESPO1161 - [Sociologie](#)

## COURS ET ACQUIS D'APPRENTISSAGE DU PROGRAMME

---

Pour chaque programme de formation de l'UCLouvain, un [référentiel d'acquis d'apprentissage](#) précise les compétences attendues de tout-e diplômé-e au terme du programme. Les fiches descriptives des unités d'enseignement du programme précisent les acquis d'apprentissage visés par l'unité d'enseignement ainsi que sa contribution au référentiel d'acquis d'apprentissage du programme.

## PROGRAMME DÉTAILLÉ PAR BLOC ANNUEL

---

### COTB1BA - 1er bloc annuel

---

- Obligatoire
  - ⊗ Au choix
  - △ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025
  - ⊖ Non organisé cette année académique 2024-2025 mais organisé l'année suivante
  - ⊕ Organisé cette année académique 2024-2025 mais non organisé l'année suivante
  - △ ⊕ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025 et l'année suivante
  - Activité avec prérequis
  - 🌐 Cours accessibles aux étudiants d'échange
  - 🚫 Cours NON accessibles aux étudiants d'échange
  - (FR) Langue d'enseignement (FR, EN, ES, NL, DE, ...)
-

BESPO1164	Geopolitics	Jeroen Joly	EN [q2] [30h] [5 Crédits]
-----------	-------------	-------------	---------------------------------

### o Informatique et méthodes

BPOLS1150	Introduction au travail universitaire en sciences sociales	Karine Dejean (coord.) Marie Dufrasne	FR [q1] [22.5h +15h] [5 Crédits]
BPOLS1231	Démarche et méthodes en sciences sociales	Karine Dejean Emmanuelle Lenel (supplée) Nicolas Marquis	FR [q2] [22.5h +15h] [5 Crédits]

### Langues

BANGL1192	Anglais I	Gerlanda Cipolla Marleen Cré Sebastiano Ferrari Milena Fontana Julie George Garkov Priscilla Hemeleers Françoise Longrée (coord.) Isabelle Lukau Erwin Ochsenmeier (coord.) Melissa Uzumcuoglu	EN [q1+q2] [0h +30h] [5 Crédits]
BNEER1183	Néerlandais I	Astrid De Munter (coord.) Nadine Kayobotsi (coord.)	

## COTB1BA - 2e bloc annuel

---

- Obligatoire
- ✂ Au choix
- △ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025
- ⊖ Non organisé cette année académique 2024-2025 mais organisé l'année suivante
- ⊕ Organisé cette année académique 2024-2025 mais non organisé l'année suivante
- △ ⊕ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025 et l'année suivante
- Activité avec prérequis
- 🌐 Cours accessibles aux étudiants d'échange
- 🌐 Cours NON accessibles aux étudiants d'échange
- [FR] Langue d'enseignement (FR, EN, ES, NL, DE, ...)

---

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc.)

## o Contenu de la formation :

---

● BNEER1282	Néerlandais II 🇳🇱	Isolde Boutsen (coord.) Astrid De Munter (coord.) Barbara Fraipont	NL [q1+q2] [0h +60h] [5 Crédits] 🌐
-------------	-------------------	--	--



o Atelier pluridisciplinaire

<p>o BPOLS1352</p>	<p>Ateliers</p>	<p>Benjamin Denis Marie Dufrasne Sophie Jacquot Emmanuelle Lenel Renaud Maes (supplée Abraham Franssen) Youri Vertongen</p>	<p>[q1+q2] [30h] [5 Crédits]</p>
--------------------	-----------------	---	--

o Langues

o Choix d'une UE parmi :

<p>o BANGL1392</p>	<p>Anglais III</p>
--------------------	--------------------

☒ **Choix éventuel d'une unité d'enseignement parmi :**

☒ BECGE1321	Théorie des organisations 🇺🇵	Karine Dejean	FR [q1] [30h] [5 Crédits] 🌐
☒ BECGE1326	Mens en organisatie 🇺🇵	Ludo Struyven	NL [q1] [30h] [5 Crédits] 🌐

☒ **Choix éventuel d'une unité d'enseignement parmi :**

☒ BHDPO1312	Analyse des relations internationales 🇺🇵	Emmanuel Klimis (supplée Amandine Orsini)	FR [q1] [30h] [5 Crédits] 🌐
☒ BSPOL1312	International relations 🇺🇵	Valentina Brogna (supplée Amandine Orsini)	FR [q1] [30h] [5 Crédits] 🌐

☒ **Choix éventuel d'une unité d'enseignement parmi :**

☒ BECGE1328	Management and strategy	Frank Janssen	FR [q1] [30h] [5 Crédits] 🌐
☒ BECGE1320	Management et stratégie	Isabelle Callens Pierre Hermant	FR [q1] [30h] [5 Crédits] 🌐
☒ BPOLS1252	Questions spéciales d'anthropologie 🇺🇵	Jean-Pierre Delchambre	FR [q2] [30h +12h] [5 Crédits] 🌐
☒ BSOCA1310	Sociologie de l'action collective 🇺🇵	Abraham Franssen Youri Vertongen (supplée Abraham Franssen)	FR [q2] [30h] [5 Crédits] 🌐
☒ BSOCA1315	Analyses et théories du pouvoir 🇺🇵	Benedikte Zitouni	FR [q2] [30h] [5 Crédits] 🌐
☒ BHDPO1317	Partis politiques et groupes d'intérêt 🇺🇵	Olivier Paye	FR [q2] [30h] [5 Crédits] 🌐



## COTB1BA - Informations diverses

### CONDITIONS D'ACCÈS

Décret du 7 novembre 2013 définissant le paysage de l'enseignement supérieur et l'organisation académique des études.  
Les conditions d'admission doivent être remplies au moment même de l'inscription à l'université.

#### SOMMAIRE

- [Conditions d'accès générales](#)
- [Conditions d'accès spécifiques](#)
- [Accès par valorisation des acquis de l'expérience](#)
- [Conditions particulières d'accès à certains programmes](#)

### Conditions d'accès générales

Sous réserve d'autres dispositions légales particulières et en vue de l'obtention du grade académique qui les sanctionne, ont accès à des études de premier cycle les étudiant-es qui justifient :

- 1° soit du certificat d'enseignement secondaire supérieur délivré à partir de l'année scolaire 1993–1994 par un établissement d'enseignement secondaire de plein exercice ou de promotion sociale de la Communauté française le cas échéant homologué s'il a été délivré par un établissement scolaire avant le 1er janvier 2008 ou revêtu du sceau de la Communauté française s'il a été délivré après cette date, ainsi que les titulaires du même certificat délivré, à partir de l'année civile 1994, par le jury de la Communauté française;
- 2° soit du certificat d'enseignement secondaire supérieur délivré au plus tard à l'issue de l'année scolaire 1992–1993 accompagné, pour l'accès aux études de premier cycle d'un cursus de type long, du diplôme d'aptitude à accéder à l'enseignement supérieur;
- 3° soit d'un diplôme délivré par un établissement d'enseignement supérieur en Communauté française sanctionnant un grade académique délivré en application du présent décret, soit d'un diplôme délivré par une institution universitaire ou un établissement organisant l'enseignement supérieur de plein exercice en vertu d'une législation antérieure;
- 4° soit d'un certificat ou diplôme d'enseignement supérieur délivré par un établissement d'enseignement de promotion sociale;
- 5° soit d'une attestation de succès à un des [examens d'admission](#) organisés par les établissements d'enseignement supérieur ou par un jury de la Communauté française; cette attestation donne accès aux études des secteurs, des domaines ou des cursus qu'elle indique;
- 6° soit d'un diplôme, titre ou certificat d'études similaire à ceux mentionnés aux littéras précédents délivré par la Communauté flamande, par la Communauté germanophone ou par l'Ecole royale militaire;
- 7° soit d'un diplôme, titre ou certificat d'études étranger reconnu équivalent à ceux mentionnés aux littéras 1° à 4° en application d'une législation fédérale, communautaire, européenne ou d'une convention internationale;

#### Remarques :

Les demandes d'équivalence doivent être introduites auprès du [Service des équivalences](#) du Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique de la Communauté française de Belgique dans le respect des délais fixés par celui-ci.

Les deux titres suivants sont reconnus équivalents d'office au Certificat d'enseignement secondaire supérieur (CESS) :

- baccalauréat européen délivré par le Conseil supérieur de l'Ecole européenne,
- baccalauréat international délivré par l'Office du baccalauréat international de Genève.

8° soit du diplôme d'aptitude à accéder à l'enseignement supérieur (DAES) conféré par le jury de la Communauté française.

### Conditions d'accès spécifiques

- L'accès aux études de 1er cycle (bacheliers) aux candidats de nationalité hors Union européenne qui ne sont pas assimilés aux ressortissants belges est conditionné aux critères suivants :
  - ne pas avoir obtenu de diplôme d'enseignement secondaire depuis plus de 3 ans maximum. Exemple: pour une demande d'admission pour l'année académique 2024-2025, vous devez avoir obtenu votre diplôme lors des années académiques 2021-2022, 2022-2023 ou 2023-2024. En Communauté française de Belgique, l'année académique s'étend du 14 septembre au 13 septembre.
  - ne pas être déjà titulaire d'un diplôme de 1er cycle
- Les candidats, quelle que soit leur nationalité, disposant d'un diplôme d'études secondaires d'un pays hors Union européenne, doivent avoir obtenu une moyenne de 13/20 minimum ou, à défaut, d'avoir obtenu cette moyenne, avoir réussi une année d'études en Belgique (par exemple spéciale Maths/sciences).
- Pour tout diplôme d'études secondaires **issu d'un pays de l'Union européenne**, la demande d'admission **doit** contenir l'équivalence de votre diplôme ou, à tout le moins, la preuve du dépôt de la demande d'équivalence auprès de la Fédération Wallonie-Bruxelles (Communauté française de Belgique). Pour toute information relative à l'obtention d'une équivalence, veuillez-vous référer au [service compétent](#).

- Pour tout diplôme d'études secondaires **issu d'un pays hors Union européenne, la demande d'admission doit contenir l'équivalence de votre diplôme**

## PÉDAGOGIE

---

À côté de cours magistraux classiques, de type ex cathedra, qui se donnent dans des auditorios de taille raisonnable, la Faculté des sciences économiques, sociales, politiques et de la communication Saint-Louis a souhaité mettre en place des pratiques d'enseignement actif qui favorisent le déploiement et l'appropriation de compétences théoriques, méthodologiques et analytiques.

- [Master \[120\] en arts du spectacle](#)
- [Master \[120\] en études européennes](#)

Les diplômé·es du bachelier en information et communication peuvent également accéder, sous certaines conditions, au:

- [Master \[120\] en communication multilingue](#)

D'autres masters sont également accessibles moyennant un complément de formation.

Les études de master peuvent être poursuivies à l'UCLouvain, campus de Louvain-la-Neuve, dans une autre université en Belgique ou en Europe.

## GESTION ET CONTACTS

---

### L'administration facultaire

02 211 78 79 - [espo-slb@uclouvain.be](mailto:espo-slb@uclouvain.be)

Bureau : Ommegang 6 - 2e étage - bureau OM 205

Permanences : du lundi au jeudi, de 10h à 12h30

### Dérogation pour non-finançabilité

La [demande de dérogation](#) doit parvenir pour le 30 septembre au plus tard à l'adresse suivante: [derogation-inscription-slb@uclouvain.be](mailto:derogation-inscription-slb@uclouvain.be).

## Gestion du programme

Faculté

Entité de la structure

Dénomination

Secteur

Sigle

Adresse de l'entité

SSH/ESPB

Faculté des sciences économiques, sociales, politiques et de la communication Saint-Louis ([ESPB](#))

Secteur des sciences humaines ([SSH](#))

ESPB

Boulevard du Jardin Botanique 43 - bte

1000 Bruxelles

Mandat(s)

- Doyen : Abraham Franssen

Responsable académique du programme: [Thomas Jacobs](#)

Jury

- président: [Yannick Vanderborght](#)
- secrétaire: [Thomas Jacobs](#)
- 3e membre du jury: [Karine Dejean](#)